

# Les enjeux socio-économiques du changement climatique

Sylvie Fauchoux

Professeur en sciences économiques

LIRSA-CNAM

# Les COP – Quelques points de repère

le cnam

La Conférence Mondiale sur l'Environnement et le Développement en 1992 à Rio, débouche sur la **CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CNUCC)**, soumise à l'ensemble des pays de la planète.

- La COP rassemble la totalité des pays signataires ,  
« **LES PARTIES** » À LA **CONVENTION** et regroupe les activités de coordination de la politique globale.
- La COP se réunit chaque année.



# La COP 21 (Paris, 2015)

le cnam

La COP 21 a eu lieu à Paris en décembre 2015.

- ❑ La COP sollicite l'expertise scientifique du GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION DU CLIMAT (GIEC en anglais).
- ❑ Le 5ème rapport de 2014 (produit par 800+ scientifiques) a servi de base à l'Accord de Paris.

*Dans le cadre de la COP 21, la communauté internationale s'est fixé comme objectif de limiter le réchauffement planétaire à +1,5 degrés par rapport à l'ère industrielle.*



# Points forts de l'Accord de Paris (2015)

le cnam

L'Accord de Paris repose (contrairement à l'accord de Kyoto en 1987)

7) sur une approche bottom-up laissant à chaque pays la responsabilité de définir ses propres objectifs & instruments.

*Cette situation présente des risques, mais aussi une opportunité d'expérimentation de différents mécanismes et de nouveaux schémas de coopération.*

Elle favorise une approche multi-stakeholders en incluant d'autres acteurs, à d'autres échelles, que les seuls gouvernements - entreprises, territoires, régions, métropoles, ONG, citoyens.



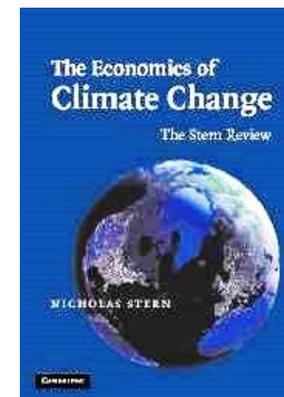
# Les coûts de l'inaction sur le climat

le cnam

L'estimation des pertes économiques engendrées par le changement climatique est complexe:

- ❑ LES COÛTS DIRECTS liés aux impacts physiques des catastrophes (destruction ou dommages causés à des bâtiments, à des infrastructures..).
- ❑ LES COÛTS INDIRECTS liés aux pertes en vies humaines, en accroissement de la morbidité, en destruction de patrimoine culturel et naturel, etc.....

*On se sert d'analyse coût/bénéfice pour comparer ce que cela coûte d'agir et ce que cela coûte de ne rien faire.*



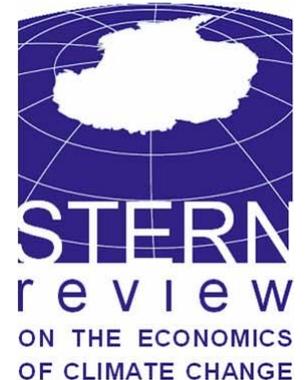
# Le rapport Stern

Un rapport de 700 pages, réalisé en 2006 par l'économiste Nicholas Stern, s'est attelé à une évaluation globale de l'ensemble des impacts du CC à l'échelle mondiale.

- ❑ Il estime que le CC pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 5 500 milliards d'euros.
- ❑ Cela représente entre 5 et 20% du PIB mondial.

*Tous les pays seront affectés, surtout les plus pauvres. Il y a des incertitudes mais, plus on attendra et plus les coûts seront élevés.*

le cnam



# L'enjeu d'adaptation aux effets du CC

le cnam

*Les politiques d'atténuation s'attaquent aux causes du CC ; les mesures d'adaptation sont destinées à aider les populations à en surmonter les conséquences.*

- ❑ **Les sociétés s'adaptent ... en modifiant les pratiques agricoles, en se déplaçant, en élevant des digues ou en construisant des maisons sur pilotis, en récupérant l'eau de pluie, en modifiant des normes de construction ... / ...**

**L'enjeu d'adaptation est reconnu par des états PED vulnérables depuis les années 1980. Cela a constitué une pierre d'achoppement pendant la COP 21.**

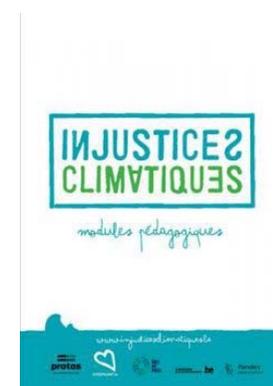


# Distribution inégale des causes & coûts

le cnam

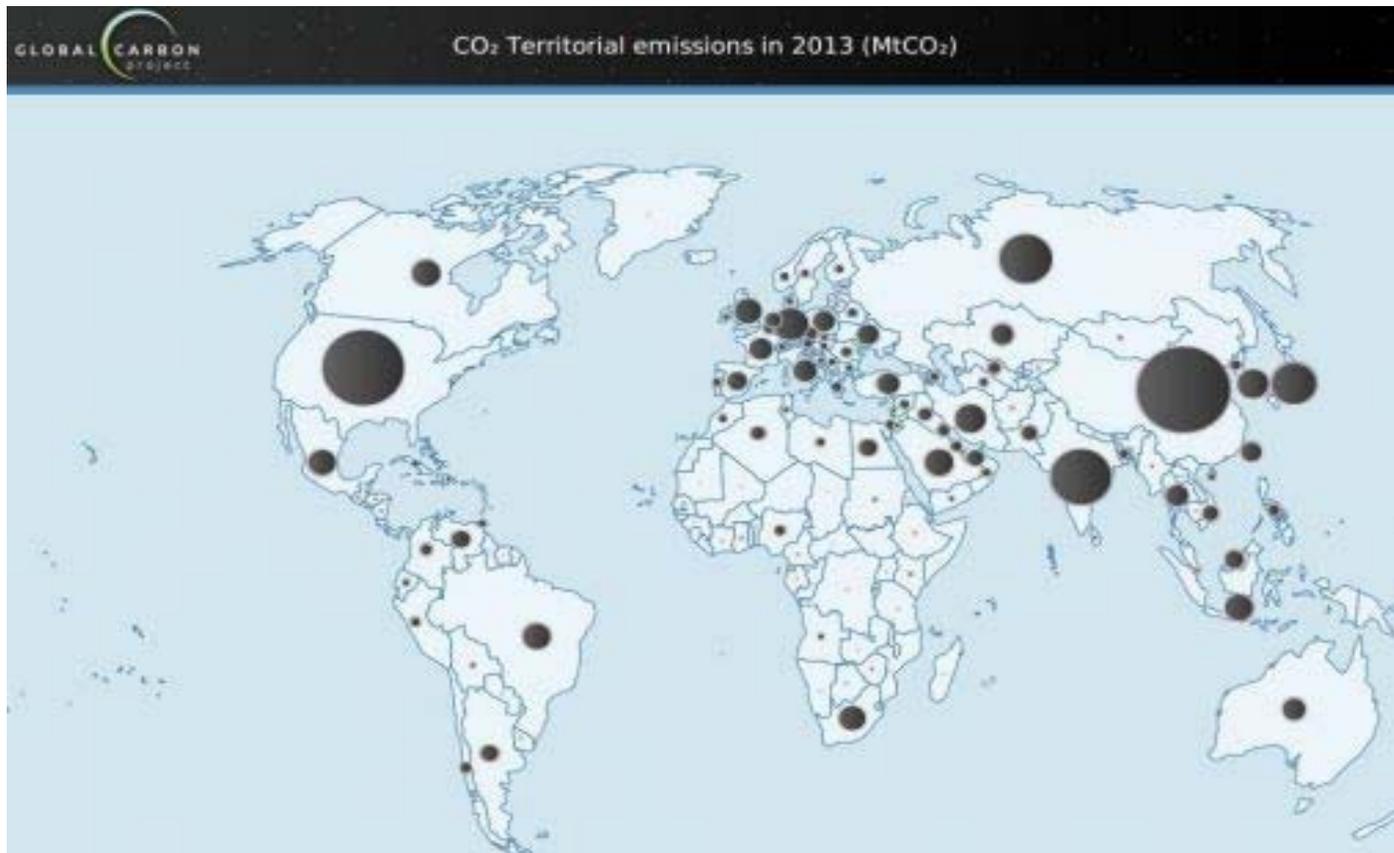
- ❑ Les émissions GES sont largement dus aux activités économiques des pays « industrialisés ».
- ❑ Plus récemment, certains des pays « émergents » (ex: La Chine) contribuent de rythme croissant.

*Les PED et, surtout les pays tropicaux peu industrialisés (ex: en Afrique de l'Ouest) contribuent très peu mais, ils sont très vulnérables aux conséquences du CC et ce sont eux qui ont le plus besoin de capacités pour s'y adapter.*



# Emissions CO<sub>2</sub> par pays dans le monde

le cnam

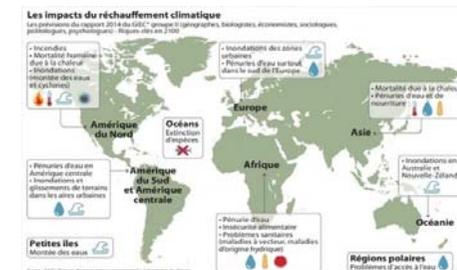
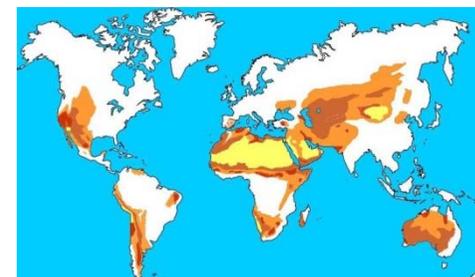
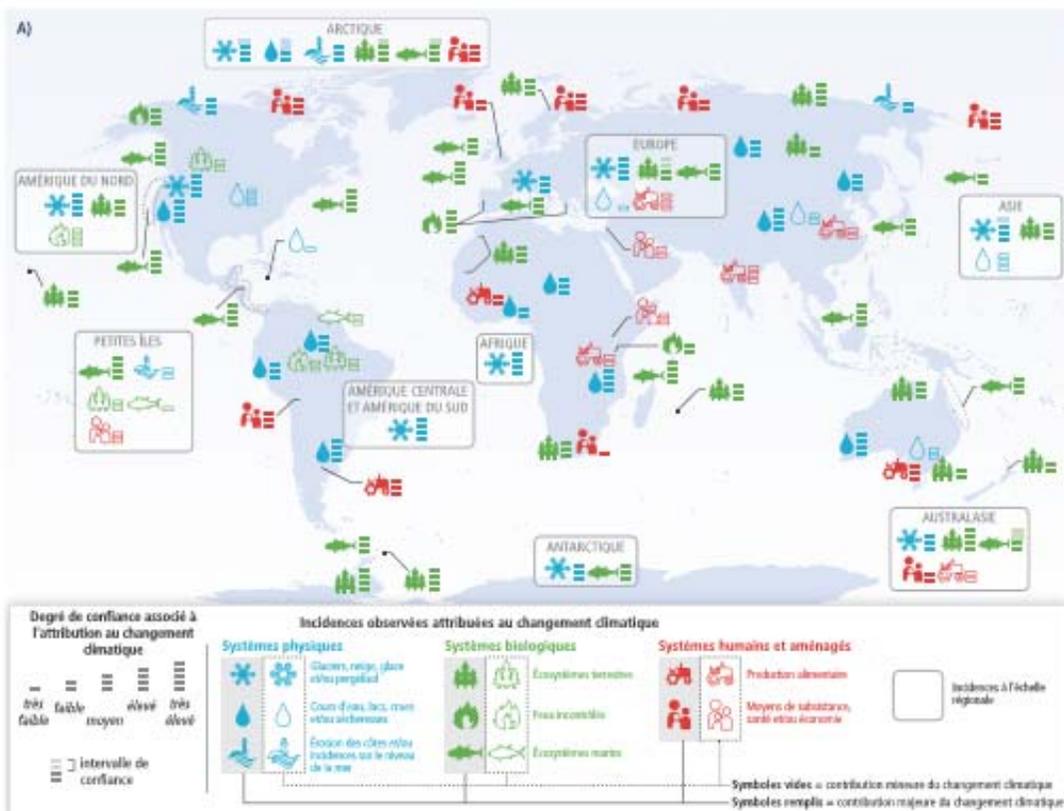


Source :

<http://www.globalcarbonproject.org/>

# Répartition géographique - impacts CC

le cnam



Source : Rapport de l'IPCC -2014

# Enjeux de responsabilité et de bénéfice

le cnam

Si l'on considère la responsabilité en relation avec les contributions historiques, les *pays émergents* doivent se mobiliser avec les *pays développés* dans le but de préserver le « PATRIMOINE MONDIAL » qu'est le climat.

Cela signifie, qu'il faut avant tout déployer des POLITIQUES D'ATTÉNUATION.

Les PED et, notamment, les pays tropicaux peu industrialisés, bénéficieraient des actions d'atténuation du CC.

